

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°069/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **14 août 2025**

Date d'affichage : **21 août 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 20 août à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints

Yveline CORDIER, Lisa FAURE, Violaine PIQUET-GAUTHIER, Pierre SAVOLDELLI **formant la majorité des membres en exercice**

Absents :

Marielle BOY, Jean-Michel BRUNET, Gabrielle GUIBERT, Jean-Baptiste CRAFFK,

Lisa FAURE a été élue secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	13
PRESENTS	:	9
VOTANTS	:	9

OBJET : BUDGET DE L'EAU - DECISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modifications à apporter au budget de l'eau :

- Afin de transférer les frais d'études engagés pour l'opération de raccordement du captage des Fontêtes au hameau du Casset

- + 32 000€ en dépenses au compte 2315
- + 32 000€ en recettes au compte 2031

- Afin de disposer des crédits nécessaires au paiement du solde du schéma directeur de l'eau :

- + 5000€ en dépenses au compte 2031
- 5000€ en dépenses au compte 21531

L'ensemble des mouvements est décrit sur le tableau ci-après :

DM N°3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315-25 : RACCORDEMENT LAUZET/BOUSSARDES/CASSET	0,00 €	32 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2031-25 : RACCORDEMENT LAUZET/BOUSSARDES/CASSET	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 000,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	32 000,00 €	0,00 €	32 000,00 €
D-2031 : Frais d'études	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21531-11 : GROSSES REPARATIONS SUR RESEAUX	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	5 000,00 €	37 000,00 €	0,00 €	32 000,00 €
Total Général		32 000,00 €		32 000,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE les nouvelles inscriptions budgétaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



La secrétaire de séance

Lisa FAURE

